

Note Méthodologique : Procédure travaux en hauteur à Abidjan Cote d Ivoire

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

La procédure encadre les interventions nécessitant un travail en hauteur dans le contexte industriel et urbain d'Abidjan.

- Prévenir les chutes et dangers spécifiques liés aux travaux en hauteur.
- Assurer la conformité aux exigences locales (Côte d'Ivoire) et internationales.
- Adapter des règles claires aux sites industriels, chantiers et infrastructures portuaires/logistiques.
- Renforcer la protection des travailleurs et optimiser la gestion des risques.

Point clé : Une partie du diagnostic peut être réalisée à distance, mais les visites de site sont indispensables pour une analyse précise.

Objectifs de la mission

- Établir un cadre rigoureux et conforme pour les travaux en hauteur.
- Réduire les accidents de chute par des dispositifs préventifs adaptés.
- Former les intervenants et renforcer la maîtrise des opérations à risque.
- Évaluer précisément les risques et auditer les procédures existantes.
- Fournir des recommandations opérationnelles et un plan d'action priorisé.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic initial des pratiques et identification des non-conformités/situations à risque.
- Revue documentaire et réglementaire (Code du Travail ivoirien, standards applicables).
- Plan d'action structuré et priorisé pour la prévention et l'amélioration des procédures.
- Recommandations pratiques (équipements, formation des intervenants, modalités de supervision).
- Accompagnement de mise en œuvre et coordination des interventions.
- Suivi des indicateurs de sécurité, reporting et revues régulières.
- Livrables: rapport d'audit détaillé, plan d'action opérationnel, recommandations techniques et organisationnelles.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Visites de site, entretiens, examen des documents de sécurité.
- Cartographie des lacunes, non-conformités et situations à risque élevé.
- Base factuelle pour les actions correctives.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des procédures internes, plans de prévention et matériel utilisé.
- Vérification de la conformité (Code du Travail ivoirien + standards internationaux applicables).
- Liste d'écarts réglementaires à traiter.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Élaboration d'un plan d'action priorisé.
- Mesures de prévention, choix d'équipements, formation des intervenants.
- Modalités de supervision des opérations à risque.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Coordination de la mise en œuvre et accompagnement opérationnel.
- Suivi des indicateurs de sécurité et reporting.
- Revues régulières et ajustements selon les retours d'expérience.

Planning / durée / jalons

Phase / Format	Durée indicative	Jalons clés
Audit + plan d'action de base	Quelques semaines	Diagnostic initial; Analyse documentaire et réglementaire; Restitution et plan d'action
Accompagnement complet	Plusieurs mois	Mise en œuvre; Formation; Suivi des indicateurs; Revues régulières
Modalités d'intervention	—	Sur site (visites terrain) et/ou à distance (diagnostic documentaire, reporting)
Démarrage & résultats	—	Démarrage: dès besoins définis ou planification de chantier; Premiers résultats: quelques semaines après la phase d'audit

Rôles & responsabilités

Consultant

- Conduit le diagnostic (visites, entretiens, revue documentaire).
- Réalise l'analyse réglementaire et vérifie la conformité.
- Élabore les recommandations et le plan d'action priorisé.
- Accompagne la mise en œuvre, coordonne, suit les indicateurs et assure le reporting/les revues.
- Adapte le calendrier aux contraintes opérationnelles du client.

Client

- Définit les besoins/priorités sécurité ou chantiers concernés.
 - Fournit les documents: réglementaires, plans de prévention, rapports d'incidents, procédures existantes.
 - Facilite l'accès aux sites et la disponibilité des équipes pour visites/entretiens.
 - Met en œuvre les actions convenues et partage les retours d'expérience terrain.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Documents réglementaires applicables et politiques/procédures internes.
 - Plans de prévention existants et documentation sécurité.
 - Rapports d'incidents/accidents antérieurs.
 - Informations sur le matériel utilisé pour les travaux en hauteur.
 - Accès aux sites pour les visites de terrain.
 - Disponibilité des équipes opérationnelles/QHSE pour les entretiens.
 - Calendrier des chantiers et interventions planifiées.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Diagnostic partiellement à distance; visites de site indispensables pour fiabiliser l'analyse.
 - Reporting régulier et suivi des indicateurs de sécurité tout au long de la mission.
 - Revues périodiques pour ajuster les procédures selon l'évolution des chantiers et retours d'expérience.
 - Coordination des interventions lors de la mise en œuvre du plan d'action.
 - Vérification de la conformité au Code du Travail ivoirien et aux standards internationaux applicables.
 - Gestion proactive des écarts réglementaires: actions correctives et suivi jusqu'à résolution.
 - Premiers bénéfices observables dès les premières recommandations post-audit.
-